

Affiché le 18 septembre 2025

## RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer se réunira en séance le :

**MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 à 18H00**  
**A la salle des fêtes de Villiers-le-Sec – Rue Paul Champenois – Creully-sur-Seulles**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12 juin 2025
- 2) Installation de nouveaux conseillers communautaires (projet de délibération n°DEL2025\_050)
- 3) Compétence assainissement collectif (projet de délibération n°DEL2025\_051)
- 4) Fixation du nombre de vice-président (projet de délibération n°DEL2025\_052)
- 5) Election d'un vice-président – *si nécessaire* (projet de délibération n°DEL2025\_052 B)
- 6) Fixation du nombre de membres du bureau (projet de délibération n°DEL2025\_053)
- 7) Election d'un membre du bureau – *si nécessaire* (projet de délibération n°DEL2025\_053 B)
- 8) Désignation d'un représentant au Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture sur le littoral du Calvados (projet de délibération n°DEL2025\_054)
- 9) Désignation d'un représentant au comité de programmation des fonds LEADER (projet de délibération n°DEL2025\_055)
- 10) Désignation d'un représentant au sein du syndicat Ter'Bessin (projet de délibération n°DEL2025\_056)
- 11) Modification des statuts de Ter'Bessin (projet de délibération n°DEL2025\_057)
- 12) Renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Calvados (projet de délibération n°DEL2025\_058)
- 13) Réalisation d'emprunts pour la création du pôle périscolaire de Fontenay-le-Pesnel, du restaurant scolaire de Ver-sur-Mer et le fonds de concours à Bénys-sur-Mer (projet de délibération n°DEL2025\_059 à n°DEL2025\_061)
- 14) Décision modificative n°1 budget transport (projet de délibération n°DEL2025\_062)
- 15) Décision modificative n°1 budget principal (projet de délibération n°DEL2025\_063)
- 16) Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un conducteur de bus par la commune d'Asnelles (projet de délibération n°DEL2025\_064)
- 17) Créations de postes (projet de délibération n°DEL2025\_065)
- 18) Déchets ménagers : révision de la liste des exonérés de la TEOM ou TEOMi (projet de délibération n°DEL2025\_066)
- 19) Déchets ménagers : révision annuelle du calcul du tarif de la redevance spéciale (projet de délibération n°DEL2025\_067)
- 20) Déchets ménagers : rapport d'activité 2024 du SEROC, de COLLECTÉA et de STM-Régie (projet de délibération n°DEL2025\_068)
- 21) SPANC : rapport annuel sur le prix et la qualité de service 2024 (projet de délibération n°DEL2025\_069)
- 22) Adaptation de la charte de gouvernance du PLUi (projet de délibération n°DEL2025\_070)
- 23) Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L.5211-10 du CGCT

LE PRESIDENT DE  
SEULLES TERRE ET MER

Thierry OZENNE


